

Valérie Létard : un programme et un appel à l'alternance



Valérie Létard était hier en campagne dans le Ternois, au côté de la tête de liste du Pas-de-Calais, André Flajolet.

Valérie Létard bat la campagne actuellement pour défendre le programme de la liste qu'elle présente pour les élections régionales des 14 et 21 mars prochains. Sans oublier de rappeler les vertus de l'alternance, dans une région dirigée par la gauche depuis un quart de siècle. « Avec la force de l'habitude, on est confronté aujourd'hui à des potentats. Il n'y a plus de prise en compte de l'intérêt général, il est plus question d'appartenance à un côté de l'échiquier politique », déplore la candidate. Elle redoute aussi que le prochain scrutin soit identique au précédent, et donne lieu au même résultat, à savoir « une alliance faite en quarante-huit heures par le PS, le PC et les Verts, entre les deux tours, mais sans majorité franche. Avec le risque, si le conseil régional n'arrive pas à faire voter son budget, de se retrouver sous tutelle du préfet. Ce qui reviendrait à mettre la Région en panne pendant un an, à lui faire perdre les financements de l'Europe... »

La tête de liste avance pour son camp les atouts d'une liste rassemblée. « Ma vie, ma région, mon avenir », avec laquelle elle souhaite

« changer de méthode et rétablir une véritable équité entre les territoires ». En mettant l'accent sur les effets de la politique régionale dans la vie quotidienne. La secrétaire d'État avance plusieurs actions à mettre en place : le développement des maisons de santé pluridisciplinaires, le titre de transport à un euro pour les moins de 25 ans, une aide au logement en milieu rural... Ceci sans augmenter la pression fiscale sur les ménages. « Les 141 millions d'euros, on est capable de les redéployer pour les réaffecter dans les domaines de l'innovation, de la recherche, du soutien aux PME, et de différentes manières dans la vie quotidienne des habitants du Nord - Pas-de-Calais. »

« Une Région partenaire de tous les projets »

Face aux tristes constats qu'elle dresse aujourd'hui de notre région (la dernière de France dans de très nombreux domaines), la candidate souhaite « transformer la Région en collectivité partenaire de tous les projets, pour accompagner l'innovation et la faire profiter du grand emprunt national afin d'assurer sa reconversion vers la croissance verte ». ■ D. D.

Gérard Larcher veut renforcer le pouvoir des communes et des intercommunalités

Le président du Sénat, Gérard Larcher, deuxième homme le plus important de la République après le président, était de passage hier dans le Ternois. Après une halte à Magnicourt-en-Comté, il a rencontré les élus locaux à Saint-Pol pour s'entretenir avec eux de la réforme territoriale. Instructif.

PAR DAVID DERIEUX
saintpol@lavoiexdunord.fr

Cette rencontre a été une véritable aubaine pour les maires et délégués communautaires du Ternois. Ils se posent beaucoup de questions ces derniers mois au sujet de la disparition programmée de la taxe professionnelle. Les élus s'interrogent aussi de longue date sur le devenir de leurs structures, c'est-à-dire sur la réforme territoriale. Autant de domaines au sujet desquels Gérard Larcher s'est exprimé de manière très claire. Et visiblement rassurante pour son auditoire.

La crainte que la réforme de la taxe professionnelle s'accompagne d'une perte de moyens pour les col-

« Un contrôle sera effectué pour nous assurer que vous recevez tout ce qui a été annoncé. »

lectivités a vite été balayée par le président du Sénat. « La taxe professionnelle avait vécu. Il fallait la réformer, ce que l'on a fait au Sénat. Je peux vous garantir totalement les revenus pour 2010. Un contrôle sera effectué le 30 mai pour nous assurer que vous recevez bien tout ce qui a été annoncé. Je veux pouvoir vous regarder dans les yeux dans six mois ou dans un an, et c'est à moi que vous pourrez demander des



Gérard Larcher a rassuré les élus sur le maintien des ressources des collectivités après la disparition de la taxe professionnelle.

comptes. Ensuite, vous aurez la contribution économique territoriale avec laquelle vous déciderez de la cotisation territoriale des entreprises (qui représentera finalement 83,5 % de la contribution globale). Vous aurez aussi la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises, qui augmente toujours d'un quart de plus que les calculs sur la taxe professionnelle. Faisons le pari que c'est un élément dynamique de création d'emplois. »

Lui-même maire, à Rambouillet, Gérard Larcher s'est aussi voulu rassurant au sujet de la réforme territoriale. « La commune est et reste considérée comme la cellule de base de la démocratie locale. Nous ne procéderons à aucune fusion autoritaire. » Et concernant les communautés de communes ? « Elles auront la possibilité d'évoluer d'ici le 31 décembre 2011. J'incite à ce

titre tous les présidents à commencer à dessiner leur future carte intercommunale, sachant qu'aucune commune ne pourra rester en dehors d'une communauté en 2013. Aujourd'hui, le concept de communauté correspond au partage progressif des richesses sur un territoire. Il faut renforcer les communes et les intercommunalités. Vous aurez plus de pouvoir, et on veillera à ce que vous en ayez les moyens. La décentralisation est une bonne manière de faire fonctionner les territoires, et la péréquation est le moyen d'assurer l'équité. » Quant aux compétences futures du Département et de la Région, Gérard Larcher a évoqué une répartition clairement définie : « la proximité sociale pour les Départements, la stratégie économique pour les Régions. »

► Nous reviendrons dans une prochaine édition sur les autres informations relatives à cette visite.



Gérard Larcher a été accueilli au centre interconsulaire par le maire de Saint-Pol, Yves Héniart.



Visite d'une maison équipée de domotique, à Magnicourt-en-Comté.